

## FAQ BACS JAUNES

### ***J'ai une question au sujet de la distribution des bacs jaunes ou sur la gestion des déchets en général, à qui dois-je m'adresser ?***

Pour toute question relative aux déchets vous devez vous adresser au service Environnement de la Communauté de communes TOURAINE VALLEE DE L'INDRE au 02.47.34.29.00 (tapez 1) ou par mail [environnement@tourainevalleedelindre.fr](mailto:environnement@tourainevalleedelindre.fr)

### ***Quelles sont les communes concernées par la distribution des bacs jaunes ?***

Les communes concernées par la distribution des bacs jaunes sont Artannes, Esvres, Montbazou, Monts, Saint Branchs, Sorigny, Truyes et Veigné.

### ***Comment réserver mon bac jaune ?***

Pour réserver votre bac jaune vous pouvez prendre rendez-vous sur le site la Communauté de communes TOURAINE VALLEE DE L'INDRE (<http://www.tourainevalleedelindre.fr/fr/actualite/9939/prendre-rdv-recuperer-bac-jaune>) ou vous adresser directement au service Environnement de la Communauté de communes TOURAINE VALLEE DE L'INDRE au 02.47.34.29.00 (tapez 1) ou par mail [environnement@tourainevalleedelindre.fr](mailto:environnement@tourainevalleedelindre.fr).

### ***Je n'ai pas internet, comment puis-je réserver mon bac jaune ?***

Pour réserver votre bac jaune vous pouvez vous adresser directement au service Environnement de la Communauté de communes TOURAINE VALLEE DE L'INDRE au 02.47.34.29.00 (tapez 1).

### ***Il n'y a plus de créneaux disponibles, comment faire ?***

Des créneaux de réservations sont ouverts (y compris des samedis) au fur et à mesure de la réception des bacs par la collectivité (la tension sur l'approvisionnement en matière plastique contraint la bonne réception des bacs).

### ***Où puis-je récupérer mon bac jaune ?***

Votre bac jaune est à récupérer au 225 rue Lindberg 37250 SORIGNY.

### ***Je ne peux pas me déplacer, comment puis-je récupérer mon bac ?***

Vous pouvez demander à un membre de votre famille, un ami ou un voisin de récupérer votre bac. Il suffit de lui fournir un justificatif de domicile.

### ***Je ne peux pas me déplacer et personne ne peut le récupérer pour moi, comment puis-je récupérer mon bac ?***

Vous pouvez vous adresser au service Environnement de la Communauté de communes TOURAINE VALLEE DE L'INDRE au 02.47.34.29.00 (tapez 1) ou par mail [environnement@tourainevalleedelindre.fr](mailto:environnement@tourainevalleedelindre.fr). Nous vous recontacterons.

***Ma voiture est trop petite, quelle est la taille du bac jaune ?***

Le bac jaune mesure 100x58cm, celui-ci rentre dans la majorité des voitures (y compris la twingo ou une fiat 500) à condition de pouvoir baisser les sièges arrières.

***Je n'ai pas pu récupérer de bac jaune avant le 1<sup>er</sup> janvier, comment gérer mes déchets recyclables ?***

Vous pouvez continuer de présenter vos déchets recyclables dans les sacs jaunes fournis par la Communauté de communes TOURAINE VALLEE DE L'INDRE.

***J'ai un bac jaune, que faire de mes sacs jaunes ?***

Les déchets recyclables doivent être mis en vrac dans le bac jaune, il est souhaitable que vous rameniez en mairie ou au siège de la Communauté de communes TOURAINE VALLEE DE L'INDRE vos sacs excédentaires.

***J'ai déjà un bac jaune, puis-je en récupérer un nouveau ?***

Certaines communes (Montbazou, Veigné et Saint Branchs) disposaient de bacs jaunes avant la prise de compétence par la Communauté de communes TOURAINE VALLEE DE L'INDRE en 2011.

Les bacs distribués sont plus grands et adaptés à l'extension des consignes de tri. Cependant vous pouvez conserver votre ancien bac. Si vous jugez qu'il est trop vieux ou trop petit la Communauté de communes TOURAINE VALLEE DE L'INDRE vous en fournira un neuf.

***Que faire de mon ancien bac jaune ?***

Vous pouvez le déposer en déchèterie.

***J'utilise mon ancien bac jaune pour la collecte des déchets verts, puis-je continuer ?***

Vous pouvez continuer à utiliser votre ancien bac jaune pour la collecte des déchets verts à condition de peindre le couvercle en vert, afin qu'il n'y ait pas de confusion possible pour les agents de la collecte.

***Je n'ai pas la place pour stocker un bac jaune chez moi ?***

Si vous ne pouvez pas stocker de bac jaune chez vous et que la collecte des déchets ménagers est effectuée en sacs, la Communauté de communes TOURAINE VALLEE DE L'INDRE continuera de vous fournir des sacs jaunes.